

PROVISOIRE

E/1999/SR.37  
31 mars 2009

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 1999

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 37ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le vendredi 23 juillet 1999, à 10 heures

Président : M. SYCHOV (Biélorus) (Vice-Président)

SOMMAIRE

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (*suite*)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.99-64902 (F) NY.07-41674 (F)

*En l'absence de M. Fulci (Italie), M. Shychov (Biélorus), Vice-Président prend la Présidence*

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (suite)**

**Note d'information sur la situation dans le Sud des Balkans**

**M. Vieira de Mello** (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence) déclare que les visiteurs sont frappés par-dessus tout par l'apparence de normalité au Kosovo de l'après-guerre : la circulation routière, les champs moissonnés, des villages naguère vides accueillant des marchés grouillants, les magasins arborant des vitrines toutes neuves. Ces mêmes camions remorques qui avaient servi naguère au transport de réfugiés vers un exil incertain sont à présent utilisés pour le transport de matériaux pour la réparation des bâtiments. Les rapatriés ont planté leurs tentes dans les carcasses calcinées de leurs maisons et commencent à s'atteler au dur labeur de reconstruction. Dans certaines villes comme Priština, les dommages n'ont pas été aussi graves que les images de la télévision l'avaient donné à entendre, et les cafés sont pleins. Si ce n'était les patrouilles de parachutistes, on pourrait s'imaginer dans une ville normale du sud de l'Europe qui n'aurait jamais connu le conflit et les atrocités dont cette ville avait été le théâtre quelques semaines à peine auparavant.

Toutefois, il ne s'agit là que d'une apparence. Les signes d'un vigoureux renouveau masquent d'énormes difficultés, qui sont peut-être les plus graves que les Nations Unies aient jamais connues. L'activité économique se déroule en l'absence de tout cadre réglementaire. L'administration civile s'est effondrée, et diverses forces – qui ne sont pas toujours représentatives ou légitimes – se sont empressées de combler ce vide. Le Kosovo n'a toujours pas de force de police; sur les 3 000 membres de la police internationale nécessaires, moins de 200 sont arrivés, et ceux-là ont été pour la plupart empruntés à la Bosnie-Herzégovine. Il y a peu de voies de recours lorsque des crimes sont commis contre les minorités ou entre Albanais. Si la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (UNMIK) a

réussi à nommer 37 membres de l'appareil judiciaire de diverses origines ethniques, il en faut davantage.

Toute solution durable est liée aux progrès vers une administration autonome et un règlement politique définitif fondé sur la volonté de la population. L'ordre public est l'une des grandes priorités pour l'UNMIK et la Force du Kosovo (KFOR) dans une situation où les assassinats, les persécutions, les viols et les enlèvements perpétrés contre les minorités se poursuivent. Chaque jour, quelque six Kosovars – pour la plupart Serbes et Roma – sont tués, souvent sous les yeux de leur famille; on compte aussi chaque jour en moyenne huit maisons incendiées, ainsi que des évictions forcées. Non seulement quantité de magasins refusent de servir les Serbes mais ceux-ci ne peuvent se rendre à leur travail sans la protection de la KFOR.

Les actes perpétrés contre les Serbes sont motivés par une haine aveugle et par le désir absolu de vengeance alimenté par la découverte des crimes commis durant le conflit. Chaque jour, on découvrirait jusqu'à trois fosses communes; chaque jour, les troupes britanniques stationnées à Podujevo retrouvent les corps d'une dizaine d'Albanais tués pendant la guerre. On ne sait pas encore exactement combien de personnes ont péri pendant la période sombre de mars à juin. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est encore incapable d'enquêter sur tous les sites, et nombre de criminels de guerre sont encore en liberté dans la province. En l'absence d'une force de police, la population est tentée de rendre elle-même la justice.

En plus des crimes contre les minorités, on constate également la présence du crime organisé et de crimes commis entre Albanais. Le Kosovo jouxte certaines régions de l'Europe où le crime organisé est très développé, et en l'absence d'une police des frontières, les bandes n'ont guère de mal à entrer au Kosovo.

Le 2 juillet 1999, au terme d'une réunion longue et pénible, les dirigeants serbes et albanais du Kosovo ont publié une déclaration conjointe sur l'ordre public et le respect des droits de l'homme. Le 16 juillet 1999, à la première réunion du Conseil provisoire du Kosovo, la sécurité a dominé l'ordre du jour. Tout progrès réel dépendra avant tout d'un engagement durable en faveur de la tolérance et du respect de la légalité de la part des dirigeants politiques et, ensuite, du prompt déploiement d'une force de police internationale

crédible et d'une nouvelle police locale. On espère que l'Académie de Police de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sera inaugurée d'ici à la mi-août à Vučitrn.

Pour mettre en place une administration civile, l'UNMIK a affecté des administrateurs régionaux aux cinq principaux districts et est en train de déployer des fonctionnaires auprès des 29 municipalités du Kosovo. Il faut toutefois reconnaître la lenteur de ce processus. En l'absence d'administrateurs internationaux, les dirigeants locaux, souvent liés à l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a comblé ce vide. L'UNMIK a clairement indiqué que ceux-ci n'avaient pas de statut officiel et qu'ils seraient démis de leurs fonctions s'ils se comportaient de façon non-démocratique ou s'ils contrevenaient aux dispositions de la résolution N° 1244 du Conseil de sécurité (1999). Lorsqu'ils contribuaient à aider la communauté d'une manière juste et équitable, ils seraient autorisés à poursuivre leur action sous contrôle international.

La tâche la plus délicate pour tous les administrateurs est de concilier les demandes des rapatriés albanais avec celles des Serbes restants, contre lesquels les premiers avaient des griefs légitimes. Dans les divers domaines, tels que la santé, l'éducation, l'électricité, l'eau et les médias, il a été créé 10 Commissions consultatives conjointes, composées de techniciens serbes et albanais et présidées par un membre du personnel de l'UNMIK. L'administration provisoire continue de faire valoir qu'on ne peut réparer une injustice par une autre.

À Priština, l'équipe de l'UNMIK a passé beaucoup de temps à négocier avec les Albanais qui voulaient réintégrer les emplois d'où ils avaient été évincés par les Serbes. L'UNMIK a au moins réussi à faire en sorte que fonctionnaires serbes et albanais travaillent côte à côte dans certains hôpitaux et au siège de la municipalité de Priština. À Mitrovica, où les communautés sont séparées par le fleuve, l'UNMIK a réussi à négocier un accord assurant la liberté de mouvement.

Nulle administration civile ne peut fonctionner sans budget. Une administration civile internationale incapable de payer les traitements de ses fonctionnaires ne peut s'assurer leur respect et leur loyauté, et encore moins son autorité. Au Kosovo, le paiement de nombreux salaires a plusieurs mois de retard. Il faut au moins DM 32 million pour couvrir les besoins des trois

premiers mois. Pour ce faire, un fonds d'affectation spéciale a été créé, auquel la France, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont versé de généreuses contributions. On espère que d'autres États feront de même au plus vite. Parmi les tâches énormes qui attendent l'administration civile figure la délivrance de nouveaux papiers d'identité et titres de voyage et l'immatriculation des véhicules. L'administration devra également régler les différends relatifs aux questions de propriété, commencer à percevoir des impôts, rétablir les télécommunications, remettre la radio et la télévision en service et assurer la protection de l'environnement. Pour relever tous ces défis urgents, l'UNMIK est tributaire des compétences des donateurs et de leur appui politique et financier.

Il semble, du moins en surface, que les dommages causés à l'économie soient moins graves que ce à quoi l'on s'attendait. L'infrastructure de base – les routes, les lignes de chemin de fer et la plupart des ponts – est intacte. Dans certains centres urbains, où vit 65% de la population, les logements ont été moins endommagés que ce que craignait l'UNMIK. En revanche, dans l'ouest et le centre, surtout dans les villages, la destruction est en fait pire que prévu.

La reprise de l'économie est en soi étonnante. Bien qu'une large part des semis de printemps n'aient pu être effectués, l'activité agricole est en marche. Les premières petites usines ont redémarré et le commerce avec les pays voisins est en plein essor.

Toutefois, ces activités se déroulent en l'absence de tout cadre réglementaire. L'économie repose sur les paiements en espèces ou le troc, et il n'y a pas de droits de douane ou d'impôts indirects, ni de contrôle de qualité, de fiscalité ou de système bancaire. Les enfants qui devraient être à l'école vendent dans les rues des produits de contrebande. L'économie de marché n'a pas encore été remise en place, l'utilisation des services d'utilité publique réglementée et les marchés financiers créés. Il faut rouvrir les mines, les cimenteries et les usines sidérurgiques pour offrir des emplois aux milliers de travailleurs qui risqueraient autrement de se laisser aller à commettre des forfaits. Les premières dispositions ont déjà été prises pour le déploiement de douaniers aux frontières. Le nouveau Chef de l'UNMIK prendra prochainement un décret réglementant les importations de carburant, qui devrait servir de modèle pour d'autres importations.

Il reste encore beaucoup plus à faire, ce qui demande une dose considérable de courage politique et d'imagination. Les compétences économiques et financières commencent à peine à arriver au Kosovo. Tout retard dans les efforts en vue de ménager les susceptibilités politiques n'aurait pour effet que d'encourager le développement du marché noir et de l'activité du crime organisé. Il importe également que l'aide n'étouffe pas l'économie émergente et que les excédents agricoles ne se déversent pas sur le Kosovo. Certains apports extérieurs sont certes nécessaires, mais il faut utiliser les approvisionnements locaux et soutenir la capacité de production locale.

Dans les domaines de l'administration civile, de la sécurité et de l'économie, la viabilité à long terme des efforts dépendra de la mise en place d'une base politique stable et démocratique ouverte à toutes les communautés du Kosovo. C'est dans cet esprit que l'UNMIK a créé le Conseil provisoire du Kosovo, qui doit être l'instance politique suprême du Kosovo. Ce Conseil se compose de 14 membres choisis selon la formule de Rambouillet, à savoir huit Albanais issus des principales formations politiques, deux Serbes, un représentant de la communauté musulmane et un autre de la communauté turque. Ce Conseil est destiné à faire en sorte que les points de vue de toutes les nationalités présentes au Kosovo soient pleinement pris en compte dès le début par l'administration provisoire internationale. Lorsqu'il sera impossible de parvenir à un consensus, c'est le Représentant spécial du Secrétaire général qui tranchera.

Malgré toutes les difficultés auxquelles doivent faire face la communauté internationale et son représentant au Kosovo, l'UNMIK, un certain nombre de facteurs inspirent l'optimisme. Le succès passe par une approche intégrée, facilitée par la structure unique de l'UNMIK qui réunit les principaux acteurs sous son égide. La coopération entre la KFOR et l'UNMIK ne pourrait être meilleure. De plus, la communauté internationale, les Nations Unies et la KFOR bénéficient d'une large dose de bonne volonté de la part de la population tant albanaise que serbe du Kosovo. On note un véritable désir de travailler avec l'UNMIK et la KFOR afin d'édifier un avenir meilleur et plus stable. Tout commencement est une opportunité.

En reconstruisant l'infrastructure de fond en comble, la communauté internationale, non prisonnière des pratiques du passé, pourrait construire un laboratoire de démocratie qui pourrait servir de modèle

à toute la région. La résistance et le courage du peuple kosovar offre également des raisons d'espérer, comme le font les progrès étonnants qu'il a accomplis dans la reconstruction de sa province. Cependant, les crises humanitaires et politiques que connaissent les Balkans ne pourront être résolues que par la poursuite des processus de démocratisation et d'intégration économique à l'échelon régional.

**M. McNamara** [Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)] déclare que la situation humanitaire au Kosovo n'est pas catastrophique mais qu'elle pourrait déboucher sur une grave crise s'il n'y est pas remédié dans les prochains mois.

Le premier convoi humanitaire envoyé par l'UNHCR est entré au Kosovo le 13 juin 1999, deux ans après la fin de la guerre. Les institutions des Nations Unies, la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales (ONG) continuent de livrer des centaines de tonnes de secours à la province. Le 16 juin, le premier contingent de 2 000 réfugiés de l'ex-République yougoslave de Macédoine a également commencé à arriver, refusant d'écouter les appels à la patience de l'UNHCR. Les réfugiés ont voté avec leurs pieds. En trois semaines, un demi-million de réfugiés sont rentrés, à un rythme atteignant parfois le niveau record de 50 000 par jour. Actuellement, à peine sept semaines après la fin des combats, quelque 700 000 réfugiés kosovars sont rentrés, pour la plupart sans aide. L'UNHCR a organisé un service quotidien de transport par car au Kosovo depuis l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, transportant 8 000 des éléments les plus vulnérables; ce service sera maintenu aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Cet impressionnant rapatriement – encore que l'UNHCR eût préféré l'organiser un peu plus tard, pour des raisons de sécurité et de logistique – a donné un sérieux coup de fouet au relèvement du Kosovo. Une fois encore, le courage et la détermination du peuple kosovar a été sous-estimé. Il importe que l'UNHCR et les institutions humanitaires soutiennent ce vote de confiance catégorique dans l'avenir du Kosovo.

Cela dit, ce rythme rapide a eu son prix. Jusqu'ici, au moins 170 rapatriés ont été victimes de mines terrestres antipersonnel, soit en moyenne cinq par jour. Divers partenaires collaborent actuellement à

la recherche d'une solution à ce problème, mais il y a un besoin urgent d'aide des donateurs.

Les rapports donnant l'impression que le Kosovo n'a pas été aussi gravement touché qu'il était à craindre ne tiennent pas compte du fait que cette guerre n'a pas été une guerre traditionnelle contre des infrastructures et des installations militaires. En fait, elle a été un conflit féroce, systématique et fortement personnalisé où des familles ont été systématiquement visées, ville après ville, rue après rue. Le traumatisme causé aux survivants et à leurs logements n'est pas toujours visible au premier coup d'œil.

Tous les partenaires s'accordent à reconnaître que l'action humanitaire doit venir en priorité, avant que l'effort de reconstruction à long terme reprenne l'an prochain. Si les estimations initiales, confirmées par l'imagerie par satellite, sont exactes, 70 000 logements sont inhabitables, ce qui veut dire que quelque 500 000 personnes auront besoin d'un abri temporaire. Il faudra prévoir au moins une pièce habitable l'hiver d'ici octobre, ainsi que l'électricité, le chauffage, l'eau potable et l'assainissement. Bien que 30 000 tentes (dont 15 000 habitables l'hiver et des poêles pour le chauffage dans les tentes), ainsi qu'un quart de million de draps en plastique et plus d'un million de pièces de bois aient été fournis, il faut prévoir d'urgence davantage de matériaux pour abri si l'on veut éviter une crise. Une telle aide doit également s'accompagner de services de base en matière de santé, d'éducation et d'aide sociale pour une population profondément traumatisée. Face à une récolte insuffisante et à la persistance du besoin d'aide alimentaire, le Programme alimentaire mondial (PAM) mettra en oeuvre un programme d'aide alimentaire avec l'appui de certaines ONG.

Les circuits d'aide et les réseaux de distribution nationaux et internationaux sont déjà en place. Ce qu'il faut à présent, c'est un appui urgent et soutenu des donateurs. Il importe que tous les donateurs coopèrent avec l'UNHCR en indiquant sous quelle forme et à partir de quand ils pourraient apporter leur aide. La coordination n'impliquerait pas le contrôle des fonds mais plutôt le partage d'informations et la répartition des tâches, afin d'éviter les doubles emplois.

Le total des besoins de ressources non encore couverts pour les 13 institutions participant à la version révisée de l'Appel humanitaire consolidé en faveur du Kosovo s'élève à US\$ 434 millions, dont

US\$ 144 millions pour les programmes post-Dayton, mais non compris les besoins de redressement évoqués précédemment.

Lorsque l'on évalue les besoins humanitaires, il importe de ne pas négliger de tenir compte du rôle clé joué par l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro dans l'aide à la population réfugiée. Les emplacements occupés précédemment par les camps dans ces pays ont besoin d'être remis en état et, dans toute la mesure du possible, les fournitures à utiliser au Kosovo devraient provenir de la région, pour aider au redressement économique si nécessaire. Le problème des réfugiés de l'Europe du sud-est reste un problème régional dans toutes ses dimensions, et s'étend de l'Albanie à la Croatie.

L'action humanitaire au Kosovo ne devrait pas être une oeuvre de longue haleine, comme elle l'a été en Bosnie et ailleurs, et elle ne doit pas bloquer ni remplacer la capacité de résistance et l'esprit d'entreprise du peuple kosovar. Les services d'aide doivent s'employer énergiquement à préparer leur relève, et non pas à se perpétuer. Il faut immédiatement que le Kosovo se dote d'une présence gouvernementale renforcée et dynamique. Même avec une fraction de la solidarité internationale qui a caractérisé l'appui reçu par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la paix pourrait être assurée aussi rapidement et complètement que la victoire. Cela est tout aussi important, sinon plus, pour l'avenir de cette région troublée.

Les trois à six prochains mois seront d'une importance critique pour le succès de l'action humanitaire. D'ici à la fin de l'été, jusqu'à un million de personnes seront revenues. Le problème immédiat sera de les aider à affronter les durs mois d'hiver sans qu'éclate une nouvelle crise humanitaire. L'Organisation des Nations Unies, qui ont été invitées à diriger et coordonner cette action, ne pourra le faire que si elle est soutenue par un appui politique et financier tangible. C'est l'avenir même du multilatéralisme qui est en jeu.

L'aide humanitaire à apporter au Kosovo doit prévoir de protéger et d'aider les minorités. Malgré leurs efforts opiniâtres, les Nations Unies et la KFOR ont en grande partie échoué dans cette tâche. Depuis qu'elles sont entrées au Kosovo, quelque 170 000 Serbes, des milliers de Serbes de Krajina et

des centaines de Roma ont fui le Kosovo pour se réfugier dans des territoires et pays voisins. D'autres vivent dans la peur constante, certains sous la protection physique de la KFOR, par groupes épars à travers le pays. La situation est extrêmement préoccupante pour ceux qui appuient un Kosovo pluriethnique. Tragiquement, il s'est produit un nouvel exode de réfugiés. Des maisons sont encore incendiées, alors même que l'on s'efforce d'offrir un abri provisoire et d'apporter des matériaux de construction dans les mêmes régions.

Il faut mettre un terme au cycle de violence et de vengeance si l'on veut que le processus de reconstruction se concrétise. Certains de ceux qui ont fui ont très probablement pris part aux récentes atrocités, et il devrait donc leur en être demandé raison. D'autres, même s'ils ont été des témoins silencieux de tels actes, ne devraient pas devenir de nouveaux réfugiés des Balkans, rejetés de part et d'autre, et imposer une nouvelle charge à la communauté internationale. Au nom des droits de l'homme et des considérations de gouvernance, qui sont au cœur du conflit, il faut également exiger qu'il soit mis fin une fois pour toutes au problème des réfugiés d'Europe du sud-est. L'action humanitaire doit venir en aide à toutes les victimes de ces atrocités : en même temps, elle ne saurait faire abstraction de leurs causes évitables.

**M. Griffiths** (Coordonnateur régional pour l'assistance des Nations Unies dans les Balkans) souligne que tous ceux qui travaillent ou ont travaillé au Kosovo s'accordent à reconnaître que l'objectif est d'établir une Europe du sud-est stable et prospère, notamment dans l'intérêt du peuple kosovar. Il est donc essentiel et reconfirmer le Pacte de stabilité et d'en souligner l'importance particulière du point de vue des Nations Unies.

Les divers membres de la famille des Nations Unies apportent leur contribution à ce débat de diverses manières. Il y a néanmoins le risque que les pays voisins, l'Albanie, la République fédérative de Yougoslavie elle-même, la Bulgarie et la Roumanie, soient laissés à l'écart de ce processus, malgré la persistance de leurs besoins économiques et sociaux. Dans le cas de l'Albanie, dont le gouvernement et le peuple méritent la profonde gratitude de la communauté internationale pour l'accueil réservé à tant de réfugiés et leur coopération avec l'UNHCR face aux besoins, le groupe de gestion des secours d'urgence créé sous l'égide du Bureau de la coordination des

affaires humanitaires (OCHA) pour gérer les secours est en cours de transformation en un mécanisme de reconstruction et de dédommagement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaille également en Albanie sur des programmes de développement régional et d'indicateurs d'alerte avancée. Il espère que ces efforts régionaux, axés actuellement sur le redressement national, continueront de jouir de l'appui nécessaire.

À propos de la question de l'aide aux Républiques de Serbie et du Monténégro, il a été fait mention de la révision du processus d'appel consolidé (CAP). Le CAP révisé indiquerait certains des besoins initiaux d'assistance à la République de Serbie. Lorsqu'il serait publié, il fournirait certaines indications des hypothèses sur lesquelles sont fondées ces estimations. Par exemple, le PAM prévoit une éventuelle réduction de 20% des approvisionnements alimentaires, et l'Organisation mondiale de la santé craint que quelque 20% des médicaments essentiels ne soient pas disponibles. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées se trouvant en Serbie est estimé à quelque 700 000, et le taux de chômage est estimé dans un premier temps à 40%. Des évaluations des besoins d'assistance technique figureront également dans l'appel consolidé. L'OCHA et l'UNHCR, de concert avec les autres institutions représentées à Belgrade, s'efforceront d'identifier les secteurs où il est nécessaire que les investissements arrivent à temps pour l'hiver, si l'on veut éviter de graves conséquences humanitaires. Ces évaluations seront portées à l'attention de la communauté internationale. Du point de vue humanitaire, les besoins du peuple de Serbie sont importants, comme l'a souligné la mission interinstitutions qui a visité la région en mai.

Au Monténégro, qui a également souffert du conflit, les visites de personnel des Nations Unies organisées sous l'égide du PNUD ont permis d'estimer, grosso modo, que le tourisme, qui procurait auparavant 20% du revenu national, a baissé de quelque 70%. Sur la population totale de quelque 635 000 habitants, on estime que 500 000 ont besoin de l'aide sociale de l'État. Ce qu'il faut, c'est un vaste programme de coopération des Nations Unies pour dispenser une assistance générale à la population du Monténégro, y compris des secours pour subvenir à un reste de besoins humanitaires.

Pour conclure, il fait observer que le Kosovo n'est pas un territoire isolé : sa stabilité est tributaire

de la situation dans toute l'Europe du sud-est en même temps qu'elle l'influence.

**M. Akram** (Pakistan) déclare que le Conseil a beaucoup appris des membres du groupe d'information. Au Kosovo, la nécessité d'accorder une attention particulière aux groupes les plus vulnérables a été soulignée, de même que celle de dispenser une assistance aux pays voisins, en particulier à l'Albanie. Un point qui mérite d'être souligné est la nécessité de prévoir des enquêtes et une documentation appropriées sur les crimes de guerre. Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint, la KFOR découvre chaque jour de nouvelles fosses communes. Il est évident que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis au Kosovo, et il faut que justice soit faite afin que de tels incidents ne se reproduisent pas à l'avenir.

Au Kosovo, la tâche n'est pas seulement humanitaire mais comprend également un effort de reconstruction après le conflit, sans lequel la stabilité politique nécessaire à la paix au Kosovo et dans la région ne peut être instaurée. S'agissant du Kosovo lui-même, il note que, lors de la phase initiale, certaines critiques ont été formulées à l'encontre du manque de réponse des Nations Unies. Il aimerait savoir si les membres du groupe ont une opinion à ce sujet. Enfin, étant donné la multiplicité des acteurs présents au Kosovo, il se demande quel type d'organigramme pourrait être établi pour permettre au Conseil d'apprécier avec précision ce qui est fait, de manière que la coopération apportée par les pays, à titre individuel ou collectif, aux divers secteurs de l'organisation au Kosovo puisse être améliorée ou rationalisée. Par ailleurs, en ce qui concerne la situation des réfugiés au Kosovo, ceux qui quittent le pays et ceux qui y retournent, les représentants ne doivent pas oublier qu'il y a d'autres réfugiés aux Balkans, notamment en Bosnie. Les nouveaux problèmes ne doivent pas faire oublier que des problèmes plus anciens n'ont toujours pas été résolus.

**M. Perez-Hernandez y Torra** (Espagne), ayant exprimé son admiration pour le dévouement et l'efficacité des travailleurs humanitaires au Sud-Balkans, efficacité d'autant plus remarquable, étant donné la diversité des tâches entreprises, déclare que la rapidité des événements rend difficile toute planification pour l'avenir. Par exemple, les plans précédents pour la préparation de la Macédoine et de l'Albanie pour l'hiver ont dû être réorientés vers le

Kosovo. La direction des flux de réfugiés change, elle aussi. La brusque poussée des réfugiés des communautés serbes et roma exigent une attention prioritaire. À mesure que les secours laissent la place au redressement au Kosovo, la troisième phase, celle de la reconstruction, approche rapidement. L'Union européenne jouera un rôle important dans cette phase, et le besoin de coordination s'intensifiera. L'étude qu'entreprendra le PNUD devra accorder une attention particulière aux programmes de réconciliation.

Il convient de donner acte aux pays voisins pour leur action, et leurs marques de solidarité devraient être récompensées d'abord par une aide au redressement, puis par une assistance au développement. Sa délégation approuve pleinement l'idée qu'une approche régionale de l'aide est nécessaire.

En même temps, on ne saurait oublier les problèmes des réfugiés d'autres parties du monde. En Afrique en particulier, il y a des situations de conflit et des problèmes de réfugiés qui demandent également un effort de solidarité.

**M. Nebenzya** (Fédération de Russie) estime que le groupe a fourni des informations très utiles sur le Kosovo et l'action qu'y mènent les Nations Unies. Si l'intérêt que porte la communauté internationale au Kosovo est sans doute justifiée, sa délégation s'inquiète de ce que les pays voisins soient négligés. Le sujet de cette séance d'information est la situation au sud Balkans, mais malheureusement, la majeure partie des informations fournies porte sur le Kosovo.

Sa délégation aimerait savoir quelles activités sont entreprises par les Nations Unies en République de Serbie. Il a cru comprendre qu'un montant serait indiqué pour les besoins de la Serbie dans le CAP révisé. Il aimerait savoir si les Nations Unies ont tiré des informations sur le niveau effectif des besoins de la Serbie des nombreuses études effectuées par des ONG. Il aimerait également savoir comment le système des Nations Unies se propose de faire face au problème de la coordination de l'aide aux réfugiés d'autres régions, telles que Krajina. Il demande si les Nations Unies et, en particulier, l'OCHA, ont des plans pour le suivi des recommandations concernant le Kosovo et la Serbie figurant dans le rapport de la Commission interinstitutions qui a visité la région en mai 1999.

**M. Huhtaniemi** (Observateur pour la Finlande), parlant au nom de l'Union européenne, déclare que l'exposé présenté a été très instructif. Il a écouté avec

d'autant plus d'intérêt que l'Union apporte une contribution considérable à la structure et aux activités de l'UNMIK, ainsi qu'aux efforts régionaux entrepris dans le cadre du Pacte de stabilité. Les membres du groupe ont eu à effectuer une tâche sans précédent en entreprenant la reconstruction d'une société littéralement dévastée tant au plan humanitaire qu'au plan civique. Dans cette action, ils ont fait preuve de grands talents d'animation et d'une vision stratégique, ainsi que de courage personnel et politique. Des défis énormes restent à relever, mais ils ont déjà écrit une remarquable page dans l'histoire des Nations Unies.

**M. Leus** (Organisation mondiale de la santé (OMS)) déclare que l'OMS félicite le Secrétaire général pour son appui à la reconstruction du Kosovo et, en particulier, sa décision d'inviter les institutions spécialisées à participer à cet effort. L'OMS était présente en Macédoine et en Albanie quand la crise a éclaté, et elle travaille actuellement avec les Nations Unies au Kosovo où elle est l'un des quatre piliers de l'UNMIK.

La santé est un élément fondamental de l'aide humanitaire et des efforts de reconstruction et de redressement, et l'OMS préside actuellement à la reconstruction du secteur de la santé au Kosovo. Si la situation est normale pour le moment au Kosovo, elle reste instable, et un certain nombre de facteurs de risque persistent sur lesquels la communauté internationale n'a pas pris. Les systèmes d'information sont en place pour suivre les événements concernant la santé, mais les préoccupations dans ce domaine débordent le cadre du secteur de la santé proprement dit.

Il importe de donner une orientation axée sur le développement humain aux efforts d'évaluation en cours, et il faut féliciter l'Organisation des Nations Unies pour montrer la voie à suivre à cet égard. Dans la proposition de l'OMS relative à un plan de reconstruction des Balkans dans les domaines de la santé et de l'action sociale, la question posée était non seulement de savoir si la santé était possible en l'absence de paix et de réconciliation, mais aussi de savoir quel rôle le secteur de la santé pourrait et devrait jouer pour faciliter la paix et la reconstruction sociale.

**M. Dembri** (Algérie), se référant à l'admiration exprimée par le représentant de l'UNHCR pour le courage et la résistance du peuple kosovar, souligne que l'esprit manifesté est de bon augure pour la

reconstruction à venir du pays. Pour sa délégation, la reconstruction dépendra de trois facteurs essentiels. Le premier est la réconciliation, qui dépendra de l'aptitude des Kosovars à pardonner, de l'aptitude de la communauté internationale à punir les crimes de guerre et de l'aptitude des Serbes du Kosovo à condamner ce qui a été commis en leur nom par le régime de Milošević.

L'ère moderne a connu deux Holocaustes. Cinquante ans après l'Holocauste juif, la communauté internationale en ressent encore les effets, à travers les réparations, l'indemnisation et la justice pour les victimes. Or, la connaissance de cet événement n'est apparue qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au Kosovo, l'Holocauste a pu être suivi directement par le monde extérieur, à travers les médias, en particulier la télévision.

Le deuxième facteur important est l'aptitude de l'UNMIK à assurer la cohérence du Conseil provisoire. La représentativité de sa composition telle qu'elle est décrite est quelque peu contestable. Le Secrétaire général adjoint a fait état des membres musulmans du Conseil. Il ne faut pas que la communauté internationale confonde groupe ethnique et religion : les Musulmans en question sont des Serbes islamisés. Cette remarque n'est pas une critique, et sa délégation serait heureuse de voir M. Rugova jouer un rôle de premier plan au sein du Conseil provisoire au nom de la paix. Enfin, il aimerait savoir quelles sont les chances d'un rapide renouvellement de la fonction publique. Si ce renouvellement pouvait se faire rapidement, cela contribuerait grandement à la reconstruction. La communauté internationale, qui fait déjà beaucoup, notamment l'Union européenne, doit continuer de mobiliser ses forces.

**M. Hussain** (Observateur pour l'Iraq) estime qu'il faudrait veiller à ne pas se montrer trop sélectif dans les affaires humanitaires. La souffrance humaine ne connaît pas de frontières géographiques. Son pays est aux prises avec d'énormes difficultés depuis 1990, par suite du boycott et des sanctions dont il fait l'objet. Il a subi deux millions de morts, y compris des femmes et des enfants, et la population est exposée quotidiennement aux raids aériens des aviations britannique et américaine. Les récoltes ont été brûlées, et ces mêmes deux pays empêchent la livraison d'aliments et de produits pharmaceutiques, de sorte que la population est exposée à la famine, et les enfants sont particulièrement touchés. Les derniers raids



aériens ont fait 17 morts et des milliers de blessés. Il demande quand les Nations Unies consacreront à l'Iraq l'attention qu'elles accordent légitimement au peuple du Kosovo. Le peuple iraquien mérite à coup sûr au moins la même attention.

**M. Kumamaru** (Japon) demande comment le Secrétaire général adjoint, dont il salue le relatif optimisme, perçoit le processus de transition de l'aide humanitaire au redressement et à la reconstruction. Il est clair que l'aspect humanitaire passe en premier, mais la phase de l'aide humanitaire ne doit pas se perpétuer, et il aimerait savoir comment sera assuré le passage à la phase suivante. L'UNHCR et l'OCHA coordonnent actuellement leurs activités, mais il se demande quel type de transfert de pouvoirs est envisagé.

**M. Masuku** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] souligne que la FAO participe actuellement à trois types d'activités essentielles : les opérations de secours d'urgence, le processus de reconstruction et l'appui à l'UNMIK.

Lorsque la crise a éclaté, la FAO a fourni immédiatement des secours d'urgence, sur ses propres ressources, aux familles d'agriculteurs qui hébergeaient des réfugiés en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Des fonds additionnels ont été fournis après l'alerte spéciale lancée auprès des donateurs, et la FAO a fourni aux familles les plus pauvres des semences de blé, des aliments pour les animaux et des engrais.

Après le retour des réfugiés au Kosovo, la FAO a établi une unité de coordination des secours d'urgence à Priština pour aider les familles d'agriculteurs rapatriées et conseiller les ONG dispensant une aide agricole. Il a fallu un montant supplémentaire de US\$ 22 millions pour aider les réfugiés et ceux qui étaient restés au Kosovo à reprendre les travaux agricoles. Il s'agissait d'offrir une aide agricole de base, non seulement pour aider à réduire les besoins d'aide alimentaire d'urgence en 2000 mais aussi pour jeter les bases d'une production agricole durable. Cette aide serait étroitement coordonnée avec d'autres institutions présentes sur le terrain, en particulier l'UNHCR, le PAM et diverses ONG.

La FAO contribue à la reconstruction en investissant dans l'agriculture, conjointement avec l'Union européenne et la Banque mondiale. Elle a

envoyé une mission pour effectuer une rapide évaluation des besoins en matière d'élevage, d'engins agricoles, de bâtiments agricoles, de services vétérinaires, d'entretien des machines, de foresterie et de transformation des produits agricoles. Le but visé était un projet de reconstruction d'urgence d'exploitations agricoles et, à long terme, un programme de relance de l'agriculture

La FAO a été invitée à préparer des propositions visant à mettre en place et à aider à organiser l'administration civile du secteur agricole au Kosovo. La mission de la FAO sera en poste à Priština et coordonnera les activités des institutions des Nations Unies et des autres organisations internationales opérant dans le secteur agricole. Dans un sens, elle fera office de Ministère de l'agriculture par intérim. La FAO compte offrir un cadre coordonné pour tous les programmes de secours d'urgence et de redressement dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture.

**M. Krisafi** (Observateur pour l'Albanie), après avoir exprimé la gratitude de sa délégation à l'Organisation des Nations Unies, aux organisations internationales et aux divers pays et ONG pour leur appui tant aux Albanais du Kosovo qu'à son propre pays, aimerait attirer l'attention du Conseil sur la situation particulièrement difficile des Albanais des villes de Kukës et Tropojë, situées dans une région montagneuse du nord de l'Albanie, très proche de la frontière avec le Kosovo, où les Serbes ont détruit quantité de maisons et semé 100 hectares de mines terrestres antipersonnel. Les problèmes auxquels sont confrontés les habitants de cette région vont encore s'aggraver à l'approche de l'hiver, et il demande instamment à la communauté internationale de prendre des mesures pour leur venir en aide.

**M<sup>me</sup> Comoglu-Ulgen** (Turquie) estime que la situation au Kosovo représente un précédent pour la communauté internationale tout entière. Son gouvernement a contribué à soulager la tragédie humanitaire en offrant une aide et en établissant des villages de tentes en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, qui ont accueilli près de 8 750 réfugiés. Il a également accueilli un grand nombre de réfugiés – 20 000 – au titre du programme d'évacuation de l'UNHCR et affecté une unité de 163 soldats à la protection des camps de réfugiés. Par la suite, il a aidé au déroulement du processus de rapatriement. Il a dépêché une équipe conduite par un coordonnateur ayant le rang d'ambassadeur, assisté de

fonctionnaires, pour évaluer la situation et le besoin d'autres programmes d'aide et de travail. Cette équipe est arrivée au Kosovo fin juin et poursuit ses consultations avec les autorités locales, des représentants de la société civile, l'UNHCR et d'autres organisations. Son gouvernement est déterminé à continuer d'apporter sa contribution au processus de paix.

**M. Ferrer Rodriguez** (Cuba) regrette le fait que, bien que la note d'information ait été annoncée comme portant sur le sud Balkans, le Conseil n'a été informé que de la situation au Kosovo, et le reste de la région a été passé sous silence. Or, les documents officiels font amplement état de victimes civiles et de dommages causés ailleurs aux services essentiels tels que l'eau, l'électricité, le chauffage, les transports, les communications, la santé et l'éducation. Si la communauté internationale désire éviter d'autres cas de conflit et d'exode massif dans la région, il faut que ses actes soient à l'image de ses propos. Si la reconstruction et le développement ne s'étendent pas à toute la région sans exception, on court le risque de voir éclater de nouveaux conflits internes.

Il aimerait savoir s'il a été tenu compte des besoins de la République fédérative de Yougoslavie. Il est temps de mettre fin à la politisation de l'aide, qui fait que certaines populations sont aidées et d'autres non. Enfin, il réitère l'offre de son gouvernement d'envoyer des médecins qui soigneraient des personnes de tous les groupes ethniques sans distinction aucune, que ce soit au Kosovo ou dans le reste de la République fédérative de Yougoslavie.

**M. Sfeir-Younis** (Banque mondiale) estime qu'il importe de tenir compte de deux éléments. Premièrement, il est essentiel de définir dès le départ une stratégie pour la reconstruction économique. L'expérience montre que le processus n'est pas linéaire; il faut établir des priorités pour éviter les insuffisances en matière d'institutions, de ressources, de coordination ou de politique. Deuxièmement, consciente de l'ampleur de la crise, la Banque mondiale a adopté une approche régionale, car beaucoup de pays voisins, sans avoir été véritablement engagés dans le conflit, en ont quand même fortement ressenti les effets. Outre le grand nombre de réfugiés qu'il leur a fallu prendre en charge, les perturbations du commerce et des transport ont nui – et continueront de nuire – aux économies de la Bosnie-Herzégovine et de l'ex-République yougoslave de Macédoine. La crise

a fortement ébranlé la confiance des investisseurs étrangers, notamment dans les régions voisines du Kosovo. Cela pourrait obliger à surseoir aux réformes structurelles dont dépendent les objectifs de développement à long terme de ces pays.

Comme exemples de programmes régionaux mis sur pied par la Banque, il cite des initiatives en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. La première a été sérieusement ébranlée par l'afflux de 545 000 réfugiés. C'est pourquoi la Banque a créé un fond d'aide après conflit, d'un montant total de US\$ 2 millions, et un programme d'aide au secteur public au titre duquel une opération à décaissement rapide de US\$ 30 millions a été lancée pour financer les besoins budgétaires extraordinaires et pour compenser les pertes de revenus causées par la crise. Parmi les autres initiatives figurent le Crédit d'ajustement structurel et un groupe consultatif d'aide d'urgence au gouvernement albanais.

Parmi les programmes en faveur de l'ex-République yougoslave de Macédoine figuraient un crédit de reprise d'urgence; un crédit à décaissement rapide de US\$ 50 millions pour aider le gouvernement à maintenir la stabilité macroéconomique et appuyer la croissance économique; un groupe consultatif d'urgence; un fonds d'aide après conflit qui a fait l'objet d'une demande de US\$ 1 million; et un projet d'aide sociale d'urgence d'un total de US\$ 10 millions pour pallier la situation.

La Commission européenne et la Banque mondiale ont reçu le mandat spécial de coordonner l'aide économique aux Balkans, de mobiliser l'appui des donateurs, d'offrir des analyses économiques, de créer des conditions appropriées et d'exécuter des projets. Un accord a été conclu sur une structure de coordination comportant la création d'un « Groupe de haut niveau », qui a tenu sa première réunion le 13 juillet 1999 sous la présidence commune du Commissaire européen aux affaires économiques, monétaires et financières et du Président de la Banque mondiale. Ce groupe a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide aux Kosovars à se doter d'une solide économie, propre à leur assurer la sécurité économique, des emplois, un accroissement des revenus et un filet de protection sociale pour les pauvres et les autres groupes vulnérables. La Banque poursuivra ses efforts dans ce sens.

**M. Kananura** (Rwanda) estime qu'il ressort clairement des exposés présentés qu'une action concertée s'impose au Kosovo, dont les problèmes ne pourront pas se résoudre du jour au lendemain ni même en un an : ce serait un processus de longue haleine. Le représentant de l'Algérie a établi un parallèle avec de précédents holocaustes. Il a toutefois omis de mentionner les événements récents du Rwanda. Il y a à peine quatre ans, 1 200 000 personnes ont été massacrées sous les yeux de la communauté internationale, mais lorsque 2 500 000 réfugiés sont revenus, ils semblent avoir été oubliés. Il exhorte la communauté internationale, alors qu'elle se préoccupe de la situation au Kosovo, à ne pas perdre de vue les souffrances du peuple rwandais.

**M. Vieira de Mello** (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires/Coordonnateur des secours d'urgence) déclare que lui-même et ses collègues sont très touchés par les félicitations exprimées par chaque orateur. En ce qui concerne la question soulevée par le représentant du Pakistan, il précise que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, avec le plein appui de la KFOR et de l'UNMIK, fait tout son possible pour enquêter sur les crimes découverts au Kosovo. Ces enquêtes ont été rendues possibles en grande partie par l'envoi d'équipes médico-légales, et il remercie les pays qui ont contribué à cette action. Il est constamment en contact avec le Tribunal, cherchant à déterminer dans quelle mesure les criminels de guerre toujours présents au Kosovo pourraient être traduits devant le nouvel appareil judiciaire en train d'être mis en place. Il espère que les Albanais du Kosovo comprendront que la justice est rendue conformément à la loi et qu'ils pourront être dissuadés de prendre la loi entre leurs mains. Cela est essentiel si l'on veut qu'il y ait un jour réconciliation. À cet égard, il rappelle au représentant du Rwanda que les Nations Unies ont adopté la même approche dans son pays.

Pour répondre aux observations des représentants de la Fédération de Russie et de Cuba, il affirme que son équipe continuera d'accorder la même attention aux besoins de tous les habitants de la région, y compris ceux de la Serbie et du Monténégro et des pays voisins. Le rapport de la Mission interinstitutions d'évaluation des besoins soumis au Conseil de sécurité en mai 1999 (S/1999/662) montre que, en tant que groupe de fonctionnaires internationaux, cette équipe a fait de son mieux pour être objective et impartiale et respecter pleinement les principes fondamentaux en

jeu. Elle n'a pas appliqué deux poids deux mesures, et elle continuera d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de la Serbie et du Monténégro au même titre qu'ailleurs.

L'appel consolidé révisé, qui doit paraître la semaine prochaine, comprendra une aide humanitaire à la Serbie et au Monténégro, définie sur la base d'évaluations déjà faites; les travaux se poursuivent et pourraient déboucher sur de nouvelles demandes d'aide.

Une double approche a été adoptée. Premièrement, un certain nombre d'institutions des Nations Unies, parmi lesquelles l'UNHCR, le PAM, le Fonds des Nations pour l'enfance (UNICEF), l'OMS, le PNUD (qui ne dispose pour le moment que d'un personnel local mais doit être prochainement renforcé), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut Commissariat aux droits de l'homme (OHCHR), sont bien représentées à Belgrade et certaines à Podgorica. L'OCHA a un bureau à Belgrade, au sein du bureau de liaison des Nations Unies, d'où il aide à coordonner l'évaluation et la programmation. Il a à sa tête un haut fonctionnaire, assisté de deux administrateurs.

Sur la base du rapport de la Mission interinstitutions, les Nations Unies suivront les événements, évaluant la probabilité d'une nouvelle détérioration de la situation humanitaire. Les donateurs seront tenus au courant de l'apparition de nouveaux besoins. Des programmes d'évaluation et de localisation des points vulnérables permettront de déterminer plus précisément les besoins en matière de sécurité alimentaire, de disponibilité de médicaments, d'équipements essentiels, du nombre et de la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des réfugiés et autres groupes vulnérables, et des effets sur la santé et l'environnement de la campagne aérienne.

Des évaluations rapides des effets des dommages de la guerre et des sanctions sur les approvisionnements en électricité, les systèmes de chauffage central, les réseaux de distribution et les disponibilités en carburant pour l'agriculture et les services de santé sont effectuées et continueront de l'être. L'OCHA jouera un rôle de plaidoyer, alertant les donateurs et les médias sur les conséquences humanitaires du refus d'investir dans la remise en état des services de base et les projets d'aide d'urgence

pour combattre la pauvreté et préparer toutes les communautés sans distinction à l'approche de l'hiver.

Il partage pleinement le point de vue exprimé par le représentant de l'Algérie. Il signale cependant que les termes « Musulmans », « Bosniaques » ou « Musulmans bosniaques » sont tous d'usage courant au sein des communautés elles-mêmes, et il pourrait être difficile de trouver une autre formulation. En principe, toutefois, il ne faut pas confondre une communauté religieuse avec une communauté culturelle ou linguistique. La formule de « Musulmans slaves » suggérée par ce représentant lui paraît acceptable et il la transmettra au Chef de l'UNMIK.

En ce qui concerne la déclaration de l'observateur pour l'Iraq, il signale que le programme pétrole contre nourriture a été établi quel que temps auparavant et fonctionne à plein régime pour aider les Iraquiens dans le besoin. Par ailleurs, le Conseil de sécurité a formé quatre groupes d'experts en janvier 1999 – il est lui-même membre du groupe d'experts sur les questions humanitaires – qui s'efforcent de trouver des moyens d'améliorer les capacités d'aide à l'Iraq.

**M. McNamara** (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)), répondant à la question du représentant du Pakistan sur ce qui pourrait se faire pour améliorer la réponse initiale à la crise, reconnaît qu'il y a eu des insuffisances dans trois domaines. Premièrement, il aurait fallu avoir un meilleur système d'alerte avancée sur les mouvements de population dans la région. Deuxièmement, si la communauté internationale veut une action humanitaire rapide, il lui faut investir dans une capacité de réserve. Les services des Nations Unies autres que les institutions humanitaires disposent de tels moyens, et leurs résultats sont impressionnants. Il faudrait songer à créer des services similaires à vocation humanitaire. Troisièmement, les Nations Unies ont besoin de rationaliser leur réponse en ressources humaines et matérielles. Il convient également de souligner que lorsque l'UNHCR a lancé un appel pour parer à la menace d'un exode de réfugiés du Kosovo, cet appel est resté pratiquement sans réponse. C'est là un facteur dont il faut tenir compte.

Répondant au représentant de la Fédération de Russie, il signale que depuis 1992, l'UNHCR a consacré quelque US\$ 300 millions aux réfugiés en Serbie; il continue d'aider un demi-million de réfugiés de Bosnie et de Croatie se trouvant en Serbie; et il

dispense une aide humanitaire à plus de 100 000 Kosovars déplacés depuis peu et se trouvant également en Serbie. À sa connaissance, le seul accroissement du montant du CAP révisé doit aller à la Serbie, pour répondre aux besoins humanitaires auquel le pays doit faire face pour offrir abri et nourriture aux nouveaux arrivants. L'UNHCR a renforcé sa présence en Serbie et continuera de le faire. Il aimerait donc pouvoir compter sur plus de souplesse de la part des autorités de Belgrade pour ses services humanitaires et sur l'allègement des restrictions que Belgrade continue d'imposer à la délivrance de visas pour les visites de son personnel, et pour l'accès accordé aux Serbes du Kosovo qui cherchent à entrer en Serbie, en particulier les Serbes de Krajina.

En ce qui concerne les questions clés posées par le représentant du Japon sur les méthodes et calendriers pour le passage des secours aux phases suivantes, et sur les moyens d'éviter les lacunes, il a été décidé la semaine précédente à Priština que les efforts de redressement devant suivre les secours et précéder la reconstruction, conçus avec l'Union européenne, relèveraient de l'action humanitaire au sens large dont il est responsable. Il est essentiel que la transition se fasse en douceur, d'autant que la reconstruction ne commencera pas avant le printemps 2000. Face à ce défi, il exhorte les gouvernements représentés à cette session du Conseil à apporter leur soutien à cette phase cruciale de transition, afin d'éviter la confusion au sujet du redressement.

**M. Griffiths** (Coordonnateur régional pour l'assistance des Nations Unies dans les Balkans) se déclare surpris par les propos tendant à laisser penser que l'Organisation des Nations Unies ne s'intéresse qu'au Kosovo. Répondant au représentant de la Fédération de Russie, il répète que les chiffres initiaux concernant l'aide humanitaire figureront dans le CAP sur le point d'être lancé, et seront augmentés par la suite.

La conclusion de l'évaluation qui sera effectuée sous l'égide du PNUD au début du mois d'août devrait donner un tableau plus clair des programmes d'aide qui, au Monténégro, sont plus typiques qu'une action humanitaire en soi. Il se félicite des grandes lignes données par le représentant de la Banque mondiale de l'aide que dispense cette institution aux pays voisins. Il partage le point de vue du représentant du Pakistan sur le besoin d'un organigramme, et compte sur le nouveau Coordonnateur régional pour donner suite à cette idée à

New York. En fait, les options offertes pour la poursuite de l'action de son propre bureau régional font actuellement l'objet d'un examen par le Secrétaire général.

**Adoption du projet de conclusions concertées pour le segment consacré aux affaires humanitaires (E/1999/L.25)**

**Le Président** appelle l'attention du Conseil sur le projet de conclusions concertées (E/1999/L.25) et invite les participants à faire entendre leurs commentaires.

**M. March** (Observateur pour l'Australie), citant la référence donnée au paragraphe 4 du projet de conclusions concertées au droit international humanitaire et à la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires, rappelle le Conseil que trois agents de Co-operative for American Relief Everywhere (CARE) de nationalité australienne ont été incarcérés en Yougoslavie et pourraient encourir de longues peines d'emprisonnement, bien qu'ils soient innocents des accusations portées contre eux. Bien que sensible à l'appui reçu de la communauté internationale, sa délégation souhaiterait que de nouvelles interventions aient lieu, afin d'assurer la prompte libération de ces agents, comme signe de l'attachement constant à la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire.

**M. Tapia** (Chili) signale qu'à l'avant-dernière ligne du paragraphe 10 de la version espagnole du document, le mot *acciones* devrait être remplacé par le mot *sanciones*.

**M. Nebenzya** (Fédération de Russie) signale que la version russe du texte, en particulier le paragraphe 4, contient un certain nombre d'erreurs qui en faussent le sens. Il demande au Secrétariat de corriger ces erreurs et de republier la version russe du texte.

**Le Président** croit comprendre que le Conseil désire adopter le projet de conclusions concertées pour le segment consacré aux affaires humanitaires figurant dans le document E/1999/L.25.

*Il en est ainsi décidé.*

**M<sup>me</sup> Munoz Prieto** (Cuba) dit que sa délégation s'inquiète de l'approche que certains pays essaient de donner à la question humanitaire dans le contexte des Nations Unies. Tout au long du processus de négociation, Cuba a montré qu'elle respectait la

résolution 46/182 et les principes sur lesquels elle repose et qui guident l'aide humanitaire dans un esprit de neutralité et d'impartialité. Le premier de ces principes indique clairement que cette aide s'adresse au premier chef aux victimes de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence; toutefois, certains pays tentent de l'infléchir et d'utiliser les ressources pour pallier les effets des guerres et des conflits, reléguant les victimes de catastrophes naturelles et de phénomènes climatiques au second rang

L'autre préoccupation de sa délégation a trait à la tendance à donner à d'autres organes des Nations Unies des fonctions inappropriées, alors que leurs fonctions sont clairement définies dans la Charte. Par exemple, diverses délégations, y compris la sienne, ont signalé à plusieurs reprises lors des négociations que la compétence du Conseil de sécurité se limite aux conflits dont elle est saisie. Les activités de l'OCHA et de l'UNHCR sont différentes de celles du Conseil de sécurité.

Le financement est crucial pour l'exécution des programmes d'aide humanitaire, mais ceux qui sont en mesure de le fournir lient souvent leurs contributions à des questions qui n'ont rien à voir avec cette aide.

La plupart des pays riches et développés ont tiré leur richesse de l'exploitation coloniale et des déséquilibres des termes de l'échange. Comme l'a montré l'expérience des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, cette aide devrait également contribuer au développement. Cuba, État insulaire exposé aux perturbations atmosphériques, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, poursuivra ses efforts en vue de faire du développement la règle plutôt que l'exception dans l'action humanitaire.

**M. Ahn Ho young** (République de Corée) estime que les Conclusions concertées, qui ne satisfont pas pleinement tous les membres du Conseil, représentent un compromis réaliste pour guider les actions humanitaires des Nations Unies dans l'année à venir. En ce qui concerne le renforcement de la sûreté et de la sécurité des travailleurs humanitaires (par. 4 et 5), l'aggravation des situations d'urgence complexes au Kosovo et ailleurs et la vulnérabilité accrue des travailleurs humanitaires exigent une attention particulière de la communauté internationale. C'est pourquoi, en 1997, lorsque son pays exerçait la présidence du Conseil de sécurité, sa délégation a engagé un débat sur ce sujet, suivi d'actions

pertinentes de la part des divers organes des Nations Unies.

Il espère que le Conseil inclura dans ses conclusions concertées pour la session 2000 un langage plus concret pour le renforcement de la sécurité du personnel humanitaire dans les situations de conflit.

**M. Kumamaru** (Japon) estime que les Conclusions concertées guideront utilement le passage des secours au redressement, à la reconstruction et au développement; tel est le défi auquel la communauté internationale se trouve confrontée lors des situations d'urgence complexes et de catastrophes naturelles. Le Japon s'associera volontiers à toutes initiatives visant à passer de la prise de conscience de la communauté internationale à une action pratique, et il se félicite de l'utilité de l'initiative conjointe UNHCR-Banque mondiale-Brookings Institution visant à définir des moyens spécifiques cohérents, coordonnés et opportuns de répondre aux situations faisant suite aux conflits.

En ce qui concerne le décès d'agents du PAM dans l'exercice de leurs fonctions, sa délégation fait sienne la suggestion du Directeur général du PAM d'inviter le Conseil à demander au Secrétaire général de publier un rapport énumérant tous ces incidents et décrivant leur contexte ainsi que la réponse donnée par les milieux officiels et les Nations Unies. Elle aimerait, en coopération avec d'autres partenaires, accroître la sensibilité à cette question, afin de protéger plus efficacement le personnel humanitaire.

**M. Collins** (Observateur pour le Guyana), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, exprime l'attachement de ses mandants à l'application des Conclusions concertées pour le segment consacré aux affaires humanitaires, qui offre de précieux conseils au personnel de terrain.

**M. Nebenzya** (Fédération de Russie), ayant exprimé sa gratitude à tous les intéressés et salué les Conclusions concertées, qui guideront les Nations Unies dans la coordination des secours d'urgence, en particulier pour le passage des secours à la reconstruction, déclare qu'il est particulièrement important que les Conclusions concertées aient confirmé les principes consacrés par la résolution 46/182. Les efforts consacrés à cette transition devront être conformes à la Charte des Nations Unies et au droit international, qui reconnaissent les effets négatifs des sanctions.

Les efforts déployés pour tenter d'atténuer les effets des ouragans Mitch et Georges ont également été notés. Le passage des secours à la reconstruction aux Balkans témoigne des possibilités offertes par les Nations Unies, en collaboration avec ses partenaires, de régler les problèmes de cette région, qui présente l'une des situations d'urgence les plus complexes du monde moderne.

**M<sup>me</sup> Mustonen** (Observateur pour la Finlande), parlant au nom de l'Union européenne, déclare que sa délégation a été particulièrement intéressée par le débat sur le passage des secours au redressement, à la reconstruction et au développement. Bien que les conclusions n'aient fixé que des directives générales pour l'action, elles sont réalistes et tiennent compte des défis que doivent relever les acteurs humanitaires face aux crises modernes.

**M. Mountain** (Directeur, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)) estime que les Conclusions concertées seront une source précieuse de conseils pour les institutions humanitaires. Le débat témoigne des énormes progrès sur les conclusions de fond formulées lors du segment spécial de 1998. Il se réjouit particulièrement de la réaffirmation des principes sur lesquels se fondent ces institutions, et l'importance accordée au respect du droit humanitaire et des droits de l'homme, et du souci manifesté par les délégations pour la sécurité des travailleurs humanitaires. En outre, de nombreuses déclarations figurant dans les conclusions concernant divers groupes vulnérables laissent entrevoir les améliorations qui pourraient être apportées au CAP.

Face à l'examen à mi-parcours du CAP effectué avec les délégations, l'OCHA a pris note du soutien accru apporté par tous aux appels consolidés déjà lancés et se félicite de l'espoir exprimé de recevoir de nouveaux appuis.

**Le Président** fait le bilan du débat du segment humanitaire du Conseil et souligne les principales questions traitées dans les Conclusions concertées : le Conseil s'est déclaré profondément préoccupé par le déclin du respect pour le droit international humanitaire, et a lancé un appel aux parties aux conflits pour qu'elles respectent les normes établies, et aux gouvernements, aux institutions des Nations Unies et au ONG pour qu'ils s'emploient à les promouvoir. Le Conseil s'est félicité des progrès réalisés en ce qui concerne le renforcement du CAP et l'élargissement de

la base financière de l'OCHA. Il a pris note également des propositions visant à améliorer le fonctionnement du Fonds central renouvelable d'urgence (CERF).

Il a également pris note des besoins particuliers des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des femmes, des enfants et des personnes âgées dans les secours humanitaires et lors du passage de la guerre à la paix. Les Conclusions concertées contiennent plusieurs recommandations concernant le passage des secours à la reprise, au redressement et au développement après les catastrophes naturelles ou le règlement des conflits. En tant que guide pour la communauté internationale humanitaire, elles exigeront un vaste effort de suivi au cours de l'année à venir.

*La séance est levée à 13 h 15.*